



FFvolley

BUREAU EXECUTIF
PROCES-VERBAL N°12
du 6 mai 2020 - 9h00/13h00
VISIOCONFERENCE

SAISON 2019/2020

Présents :

Eric TANGUY, Président

Christian ALBE, Alain de FABRY, Alain GRIGUER, Yves LABROUSSE, Pierre MERCIER, Christine MOURADIAN

Excusée : Florence AVABY

Assistent :

Axelle GUIGUET, Aline GEMISE-FAREAU

Invités par le Président : Michelle AKILIAN, Jean-Paul ALORO, Arnaud DAGORNE

Les points suivants sont évoqués lors de la séance :

- I) Informations du Président (Eric TANGUY)
- II) Ligue Nationale de Volley (Alain GRIGUER)
- III) Secteur Sportif (Alain de FABRY)
- IV) Secteur Financier et Ressources Humaines (Christian ALBE)
- V) Divers

Adopté par le Conseil d'Administration du 16/05/2020
Date de diffusion : 18/05/2020 (VD)
Auteur : Yves LABROUSSE

I) Informations du Président (Eric TANGUY)

- Le Président informe que suite aux directives gouvernementales le département de Mayotte ne déconfinera pas le 11 mai à cause d'une situation préoccupante liée à la pandémie.
- La Nouvelle Calédonie, compte tenu de sa situation très favorable, reprend ses activités volley le lundi 11 mai 2020, avec accord du gouvernement local.
- Le Président de la FIVB propose aux pays participant à la VNL d'annuler l'édition 2020 compte tenu de l'impossibilité de disputer une compétition mondiale. Chaque pays a jusqu'au 7 mai pour se positionner.

→ Le Bureau Exécutif accepte à l'unanimité la proposition de la FIVB.

Une fois l'annulation confirmée, le Council de la VNL se réunira pour définir la suite.

II) Ligue Nationale de Volley (Alain GRIGUER)

Les deux conciliations de Mougins et Nancy se sont déroulées le 5 mai 2020. Alain DE FABRY, vice-Président a représenté la Fédération. Nous attendons d'ici 15 jours la proposition de conciliation.

III) Secteur Sportif (Alain de FABRY)

- Alain DE FABRY nous informe que 87 clubs ont confirmé leurs droits sportifs. Il rappelle que par défaut les clubs ne répondant pas, acceptent de facto leurs droits sportifs. Un club a refusé son droit sport et choisi la relégation.
- Le Bureau Exécutif étudie une formule sportive pour les Coupes de France 2020-2021 incluant une première phase régionalisée. Au cas où les déplacements seraient restreints à l'automne, cette formule permettrait aux Coupes de France de se disputer.

Ce projet sera présenté lors d'une réunion des Présidents de Ligues puis au Conseil d'Administration et enfin à l'Assemblée Générale pour une approbation définitive. La Commission Centrale Sportive a en charge de vérifier la faisabilité et de faire des simulations.

Le Bureau Exécutif a étudié une possibilité de changement des catégories d'âge suite à de très nombreuses demandes de clubs déçus de ne pas avoir pu terminer cette saison.

Après étude et avis, il n'est pas possible de procéder à un changement général mais éventuellement de faire une catégorie M18 et M21, ce qui équivaut à étendre d'un an la catégorie M17 et d'un an la catégorie M20.

Une réunion des Présidents de Ligues est prévue le mercredi 13 mai à partir de 17h 00, pour présenter ces réflexions.

IV) Secteur Financier et Ressources Humaines (Christian ALBE)

- ✓ Suite à des demandes de remboursements de licences de la part de certains clubs, le Bureau Exécutif propose, pour les licences (hors Beach volley) prises depuis le 15 février 2020 de les renouveler gratuitement pour la saison 2020-2021. Aucune autre licence ne sera remboursée, la licence étant une cotisation annuelle d'adhésion à la Fédération, malgré l'arrêt des compétitions les prestations de la licence continuent notamment l'assurance.

- ✓ Prêt garanti par l'Etat

La FFVolley, en application de ce dispositif gouvernemental, va déposer une demande de prêt bancaire garanti par l'état, cette somme pourra notamment servir à offrir des facilités de paiement à nos clubs les plus en difficulté à la rentrée, face à leurs échéances (licences, engagements, etc.)

Le prêt de 400 000 € est prévu au taux d'intérêt de 0,3 % (environ), remboursable sur 5 ans.

→ Le Bureau Exécutif approuve à l'unanimité.

V) Divers

- Point sur la campagne PSF 2020

Nous constatons cette année une augmentation du nombre de demandes de la part des clubs et des Comités Départementaux.

La Commission PSF se réunira rapidement pour définir les enveloppes régionales à répartir sur les instances et clubs. Cette année, la Fédération a été dotée d'une enveloppe supplémentaire de 90 000 €. Cette enveloppe sera distribuée intégralement aux clubs sur une deuxième étude des dossiers, elle permettra notamment de doter les nouveaux demandeurs sans affecter les montants des demandeurs en renouvellement.

- Wallis et Futuna

Suite aux demandes de la DRJSCS de Futuna, le Bureau Exécutif accepte à l'unanimité si accord de la Ligue Régionale, de créer deux comités territoriaux afin de faciliter le fonctionnement sur place. Pour rappel, la Ligue de Wallis et Futuna est composée par deux îles, celle de Wallis et celle de Futuna séparées par 230 kms de mer.

- Clubs Jeunes

Le Bureau Exécutif approuve à l'unanimité ce dispositif qui sera présenté au Conseil d'Administration, puis à l'Assemblée Générale.

Fin de séance 12 h 30

Le Président,
Eric TANGUY

Le Secrétaire Général,
Yves LABROUSSE